

Une erreur de 30.000 emplois !

Monsieur le Premier Ministre,

Le 8 février 2013, vous constatiez avec raison qu'il y a : « *Des inégalités, de plus en plus criantes, dans l'état de santé de nos concitoyens et leur accès aux soins* » C'est donc dans cet esprit que vous avez prévu, dans le Projet de Loi sur la Sécurisation de l'Emploi, la généralisation de la complémentaire santé pour les salariés.

Nous représentons les 120 000 employés qui travaillent chez les 28 000 courtiers de France. Nous constituons le premier maillage national de proximité. Notre métier est d'apporter la réponse la mieux adaptée à la demande de chacun. Nous sommes les petits commerçants de l'assurance. Conseillers spécialisés, nous sélectionnons et adaptons quotidiennement les produits des grandes compagnies d'assurance en fonction des besoins et des budgets de chacun.

Le projet de loi actuel, en prévoyant le choix d'une seule compagnie ou d'un seul institut de prévoyance pour chaque branche professionnelle, a pour conséquence mécanique de supprimer 30.000 emplois, soit entre 1 à 2 personnes par cabinet de courtage, selon sa taille.

L'application de ces accords par branche est en fait le résultat d'une stratégie savamment orchestrée par les plus gros opérateurs de l'assurance, qui se retrouvent de fait, en situation de monopole auprès de plus de 4.500.000 de salariés. Ces derniers n'auront d'autre choix que de s'assurer chez l'assureur qui leur sera imposé.

Monsieur le Premier Ministre, certains ont oublié de vous dire que la vente de la complémentaire santé représente 75 % du chiffre d'affaires des courtiers de proximité.

Contrairement aux grosses institutions de l'assurance, nous connaissons personnellement nos clients et chaque jour nous parlons avec eux. Ils sont employés chez des commerçants, des artisans, des petites entreprises, dans nos villes et nos villages.

Nous, les petites abeilles, les 120 000 employés des cabinets de courtage, nous sommes les médecins de famille de l'assurance, et à ce titre nous pouvons apporter la dimension de conseil indispensable à la bonne mise en place de la généralisation de la complémentaire santé pour les salariés.

Monsieur le Premier Ministre, nous vous demandons de réparer cette erreur et de bien vouloir nous recevoir sans délai, afin que nous puissions vous informer des solutions qui permettront à la fois de conserver l'emploi et d'apporter un meilleur service santé à nos concitoyens.

Association Sauvez les Abeilles - <http://sauvezlesabeilles.fr/>